

Communauté de Communes
du Val de Drôme en Biovallée
Ecosite 96, rondes des alisiers – CS331
26400 EURRE / Tél. : 04-75-25-43-82

Accusé de réception en préfecture
026-242600252-20231219-3-19-12-23-C-BF
Date de télétransmission : 21 12 2023
Date de réception préfecture : 21 12 2023

DELIBERATION
3/ 19-12-23 / C

Après en avoir délibéré le Conseil Communautaire :

- Adopte le budget primitif 2024 de la Communauté de Communes du Val de Drôme en Biovallée, arrêtés en dépenses et en recettes conformément aux tableaux ci-avant
- Autorise le Président à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

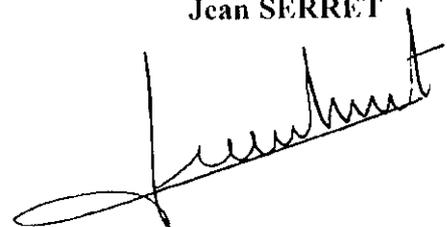
La Secrétaire de séance

Madame Christine MARION



Le Président

Jean SERRET



Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie certifiée conforme.

Certifié exécutoire

Mis en ligne sur le site internet de la CCVD le : 24 DEC. 2023

V - ARRETE ET SIGNATURES
ARRETE ET SIGNATURES

| |
|---|
| V |
| A |

Nombre de membres en exercice 60
 Nombre de membres présents 33
 Nombre de suffrages exprimés 44
 VOTES

Pour 44
 Contre 0
 Abstentions 0

Date de convocation 05/12/2023

Présenté par Le Président (1),
 A Eure, le 19/12/2023

Communaute de Communes
 du Val de Drome en Bioval
 CS 331
 96 Ronde des Aulx
 26400 EURRE
 Délibéré par l'assemblée (2) tenue en 2023 le 19/12/2023 à 18h43 82
 A Eure, le 19/12/2023
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3)
 Mail : ccvd@val-de-drome.com

Certifié exécutoire par Le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Eure, le

(1) Indiquer « le président » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée collaborative du conseil régional de ... de la collectivité territoriale unique de ... de la métropole de ... du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signatures est désormais facultatif.

DELIBERATION
4/ 19-12-23 / C

Le 19 Décembre 2023

Le Conseil communautaire dûment convoqué, s'est réuni à 19h à Eurre en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean Serret, Président

Objet Vote du budget annexe Aménagement Zone d'Activités Intercommunales 2024

Membres en exercice : 60 Quorum : 31
Membres présents : 33 Membres représentés : 11

Date de convocation : 5 décembre 2023

PRESENTS :

MMES CHALEAT R., BRUNIAU S., MARION C., VIALON AL., BERNARD E., DAMBRINE F., GEAY MC., GRANGEON S., MOULINS-DAUVILLIERS G.
MRS CROZIER G., CHAGNON JM., CARRERES B., GAGNIER G., VALLON C., CHAREYRON G., ESTEUILLE R., SERRET J., ARNAUD R., BOUCHET JL., MANTONNIER L., CHABERT C., FAURE JF., VILLIOT D., AGRIAS C., AUDEMARD N., PEYRET JM., MACLIN B., SAYN L., ROUX G., COTTON D., GILLES D., LOMBARD E., D'HEROUVILLE C.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

MMES DUBOIS C., MANTONNIER N., BILBOT E., JACQUOT C., BRUN F., FLICK J., ZONTINE E.
MRS RIBIERE P., FAYARD F., CHAVE P., JAVELAS T.

6 ABSENTS EXCUSES :

MRS DELCOURT K., CAILLET C., BONNET C., COURTIAL G., DESSENNE M., BOUVIER JM.

A été désignée secrétaire de séance : Madame Christine Marion

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2312-1 et suivants,

Vu les projets de budgets principal et annexes pour l'exercice 2024 transmis aux conseillers communautaires,

Il est proposé au Conseil Communautaire d'adopter :

- le budget annexe Aménagement Zone d'Activités Intercommunales 2024 tel que présenté :

| | FONCTIONNEMENT | INVESTISSEMENT | TOTAL |
|------------------------|----------------|----------------|---------------|
| DEPENSES DE L'EXERCICE | 7 618 515.42 | 5 121 078.00 | 12 739 593.42 |
| RECETTES DE L'EXERCICE | 7 618 515.42 | 5 121 078.00 | 12 739 593.42 |

Communauté de Communes
du Val de Drôme en Biovallée
Écosite - 96, rondes des alisiers - CS331
26400 EURRE / Tél. : 04-75-25-43-82

Accusé de réception en préfecture
026-242600252-20231219-4-19-12-23-C-BF
Date de télérmission : 21.12.2023
Date de réception préfecture : 21.12.2023

DELIBERATION
4/ 19-12-23 / C

Après en avoir délibéré le Conseil Communautaire :

- **Adopte le budget annexe Aménagement Zone d'Activités Intercommunales 2024 de la Communauté de Communes du Val de Drôme en Biovallée, arrêtés en dépenses et en recettes conformément aux tableaux ci-avant**
- **Autorise le Président à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.**

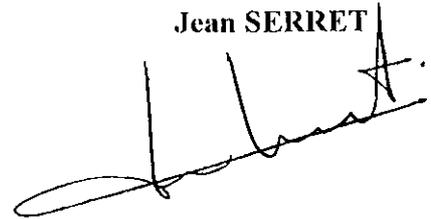
La Secrétaire de séance

Madame Christine MARION



Le Président

Jean SERRET



Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour copie certifiée conforme.
Certifié exécutoire
Mis en ligne sur le site internet de la CCVD le :

22 DEC. 2023

| | |
|---------------------------------|----------|
| V – ARRETE ET SIGNATURES | V |
| ARRETE ET SIGNATURES | A |

Nombre de membres en exercice : 60

Nombre de membres présents : 33

Nombre de suffrages exprimés : 44

VOTES :

Pour : 44

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 05/12/2023

Présenté par Le SERRET Jean - Président (1)
 A Eurre, le 19/12/2023

**Communauté de Communes
 du Val de Drôme en Biovallée**

CS 031

96 Ronde des Alisiers

26400 EURRE

Tél : 04 75 25 43 82

Mail : ccvd@val-de-drome.com

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire
 A Eurre, le 19/12/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2) (3)

| | |
|--|--|
| | |
|--|--|

Certifié exécutoire par Le SERRET Jean - Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Eurre, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

DELIBERATION
5/ 19-12-23 / C

Le 19 Décembre 2023

Le Conseil communautaire dûment convoqué, s'est réuni à 19h à Eurre en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean Serret, Président

Objet Vote du budget annexe Immobilier d'entreprises et bâtiments destinés à la location 2024

Membres en exercice : 60 Quorum : 31
Membres présents : 33 Membres représentés : 11
Date de convocation : 5 décembre 2023

PRESENTS :

MMES CHALEAT R., BRUNIAU S., MARION C., VIALLOU AL., BERNARD E., DAMBRINE F., GEAY MC., GRANGEON S., MOULINS-DAUVILLIERS G.
MRS CROZIER G., CHAGNON JM., CARRERES B., GAGNIER G., VALLON C., CHAREYRON G., ESTEUILLE R., SERRET J., ARNAUD R., BOUCHET JL., MANTONNIER L., CHABERT C., FAURE JF., VILLIOT D., AURIAS C., AUDEMARD N., PEYRET JM., MACLIN B., SAYN L., ROUX G., COTTON D., GILLES D., LOMBARD F., D'HEROUVILLE C.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

MMES DUBOIS C., MANTONNIER N., BILBOT E., JACQUOT C., BRUN F., FLICK J., ZONFINI E.
MRS RIBIERE P., FAYARD F., CHAVE P., JAVELAS T.

6 ABSENTS EXCUSES :

MRS DELCOURT K., CAILLET C., BONNET C., COURTIAL G., DESSENNE M., BOUVIER JM.

A été désignée secrétaire de séance : Madame Christine Marion

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2312-1 et suivants,

Vu les projets de budgets principal et annexes pour l'exercice 2024 transmis aux conseillers communautaires,

Il est proposé au Conseil Communautaire d'adopter :

- le budget annexe Immobilier d'entreprises et bâtiments destinés à la location 2024 tel que présenté :

| | FONCTIONNEMENT | INVESTISSEMENT | TOTAL |
|------------------------|----------------|----------------|--------------|
| DEPENSES DE L'EXERCICE | 856 601.00 | 1 233 490.00 | 2 090 091.00 |
| RECETTES DE L'EXERCICE | 856 601.00 | 1 233 490.00 | 2 090 091.00 |

Communauté de Communes
du Val de Drôme en Biovallée
Ecosite – 96, rondes des alisiers CS331
26400 EURRE / Tél. : 04-75-25-43-82

Accusé de réception en préfecture
026-242600252-20231219-5-19-12-23-C-BF
Date de télétransmission : 21/12/2023
Date de réception préfecture : 21/12/2023

DELIBERATION
5/19-12-23 / C

Après en avoir délibéré le Conseil Communautaire :

- **Adopte le budget annexe Immobilier d'entreprises et bâtiments destinés à la location 2024 de la Communauté de Communes du Val de Drôme en Biovallée, arrêtés en dépenses et en recettes conformément aux tableaux ci-avant**
- **Autorise le Président à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération**

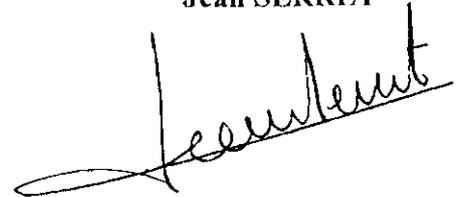
La Secrétaire de séance

Madame Christine MARION



Le Président

Jean SERRET



Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie certifiée conforme.

Certifié exécutoire

Mis en ligne sur le site internet de la CCVD le : **22 DEC. 2023**

| | |
|---------------------------------|----------|
| V – ARRETE ET SIGNATURES | V |
| ARRETE ET SIGNATURES | A |

Nombre de membres en exercice : 60
 Nombre de membres présents : 33
 Nombre de suffrages exprimés : 44
 VOTES :
 Pour : 44
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 05/12/2023

Présenté par Le SERRET Jean - Président (1)
 A Eurre, le 19/12/2023

Communauté de Communes
 du Val de Drôme en Biovallée
 CS 831
 98 Ronde des Alisiers

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire
 A Eurre, le 19/12/2023

26400 EURRE
 Tél : 04 75 25 43 82

Les membres de l'assemblée délibérante (2)
 Mail : ccvd@val-de-drome.com

| | |
|--|--|
| | |
|--|--|

Certifié exécutoire par Le SERRET Jean - Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Eurre, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

DELIBERATION
6/ 19-12-23 / C

Le 19 Décembre 2023

Le Conseil communautaire dûment convoqué, s'est réuni à 19h à Eurre en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean Serret, Président

Objet Vote du budget annexe Production d'Energie Solaire Photovoltaïque 2024

Membres en exercice : 60 Quorum : 31
Membres présents : 33 Membres représentés : 11

Date de convocation : 5 décembre 2023

PRESENTS :

MMES CHALEAT R., BRUNIAU S., MARION C., VIALLOU AL., BERNARD E., DAMBRINE F., GEAY MC., GRANGEON S., MOULINS-DAUVILLIERS G., MRS CROZIER G., CHAGNON JM., CARRERES B., GAGNIER G., VALLON C., CHAREYRON G., ESTEUILLE R., SERRET J., ARNAUD R., BOUCHET H., MANTONNIER L., CHABERT C., FAURE JF., VILLIOT D., AURIAS C., AUDEMARD N., PEYRET JM., MACLIN B., SAYN L., ROUX G., COTTON D., GILLES D., LOMBARD E., D'HEROUVILLE C.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

MMES DUBOIS C., MANTONNIER N., BILBOT E., JACQUOT C., BRUN E., FLICK J., ZONTINE E., MRS RIBIERE P., FAYARD F., CHAVE P., JAVELAS F.

6 ABSENTS EXCUSES :

MRS DELCOURT K., CAILLET C., BONNET C., COURTIAL G., DESSENNE M., BOUVIER JM.

A été désignée secrétaire de séance : Madame Christine Marion

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2312-1 et suivants,

Vu les projets de budgets principal et annexes pour l'exercice 2024 transmis aux conseillers communautaires,

Il est proposé au Conseil Communautaire d'adopter :

- le budget annexe Production d'Energie Solaire Photovoltaïque 2024 tel que présenté :

| | | FONCTIONNEMENT | INVESTISSEMENT | TOTAL |
|---------------------|----|----------------|----------------|------------|
| DEPENSES L'EXERCICE | DE | 110 900.00 | 82 362.00 | 193 262.00 |
| RECETTES L'EXERCICE | DE | 110 900.00 | 82 362.00 | 193 262.00 |
| | | | | 0 |

Communauté de Communes
du Val de Drôme en Biovallée
Ecosite - 96, rondes des alisiers - CS331
26400 EURRE / Tél. : 04-75-25-43-82

Accusé de réception en préfecture
026-242600252-20231219-6-19-12-23-C-BF
Date de télétransmission : 21/12/2023
Date de réception préfecture : 21/12/2023

DELIBERATION
6/ 19-12-23 / C

Après en avoir délibéré le Conseil Communautaire :

- Adopte le budget annexe Production d'Energie Solaire Photovoltaïque 2024 de la Communauté de Communes du Val de Drôme en Biovallée, arrêtés en dépenses et en recettes conformément aux tableaux ci-avant
- Autorise le Président à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération

La Secrétaire de séance

Madame Christine MARION



Le Président

Jean SERRET



Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie certifiée conforme.

Certifié exécutoire

Mis en ligne sur le site internet de la CCVD le : 22 DEC. 2023

Accusé de réception en préfecture
026-242600252-20231219-6-19-12-23-C-BF
Date de télétransmission : 21/12/2023
Date de réception préfecture : 21/12/2023

| | |
|-----------------------------|-----------|
| IV – ANNEXES | IV |
| ARRETE ET SIGNATURES | D |

Nombre de membres en exercice : 60
 Nombre de membres présents : 33
 Nombre de suffrages exprimés : 44
VOTES :
 Pour : 44
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 05/12/2023

Présenté par (1) Le Président,
 A Eurre le 19/12/2023
 (1) Le Président,

**Communauté de Communes
 du Val de Drôme en Biovallée
 CS 33**

96 Route des Alisiers

26400 EURRE

Tél : 04 75 25 43 82

Mail : ccvd@val-de-drome.com

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire
 A Eurre, le 19/12/2023
 Les membres de l'assemblée délibérante (2) (3)

| | |
|--|--|
| | |
|--|--|

Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Eurre, le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général, ...
 (2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.
 (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.